

# Règlements Vol Intérieur

## CLUB AEROMODELISTE DE LESTRIE (294) CJD

### VOL INTERIEUR (I-A)

#### Règlements d'ordre administratif

Toute personne qui utilise ce site doit:

1. Être membre en règle de MAAC.
2. Être membre de Club CLUB AEROMODELISTE DE LESTRIE (294), ou invité par un membre
3. Se conformer au code de sécurité de MAAC et à tous les règlements du club.
4. Les personnes doivent enlever leurs bottes en hiver et prévoir des souliers ou espadrilles qui ne marquent pas le sol pour entrer dans le gymnase.

#### En cas d'urgence appeler le 911

- L'adresse à fournir aux premiers répondants :
- Centre Julien-Ducharme
  - GYMNASE
  - 1671 Chemin Duplessis
  - Sherbrooke, Qc
  - J1H 0C2
  - 45.431296, -71.853756
- Par la suite, avisez :
  - Bernard Thibault MAAC: 75825
  - 819-578-7897
  - [bernardthibault59@gmail.com](mailto:bernardthibault59@gmail.com)

#### Procédures normales d'opération et règles de sécurité du Club

Ces règles sont disponibles en version en ligne au MAAC.CA.

Une copie de ces règles doit être disponible pour tout membre qui exploite un SATP.

Le club s'efforcera d'en garder une copie sur le site de vol.

Ce club autorise les catégories suivantes de modélisme :

#### STAP

- Vol intérieur
  - Avion pour vol intérieur
  - Hélicoptère 10'' de diamètre max
  - Multi rotor (drone) 12'' et moins

#### Procédures d'urgence ou de sécurité

1. S'il y a un type d'accident évité de justesse ou de problème de sécurité entre un modèle et un spectateur, TOUTE activité de modélisme DOIT cesser immédiatement. Les membres concernés doivent remplir un rapport

d'événement à signaler de MAAC et le soumettre à MAAC et à l'organisateur du club et suivre la politique de MAAC avec les exceptions suivantes :

- a. Si le(s) membre(s) concerné(s) croient que le risque était très minime, ils peuvent remplir leur propre auto déclaration ou évaluation des risques à l'aide du formulaire de MAAC et reprendre l'activité.
  - b. Si le membre ou le club juge l'événement sérieux, les opérations de modélisme ne reprendront pas tant que les membres n'auront pas reçu la permission du club par écrit.
  - c. S'il y a un contact réel entre un modèle et un spectateur, toutes les opérations de modélisme cesseront jusqu'à ce que MAAC confirme que nous pouvons reprendre les opérations.
  - d. Ce processus est pour votre protection.
2. Une description textuelle de toute procédure d'urgence sur le site est la responsabilité de la Ville de Sherbrooke.
    - a. Les procédures d'urgence telles que les numéros de téléphone, les emplacements de sortie, l'emplacement de l'équipement d'urgence (défibrillateur, extincteurs, etc.) et d'autres services d'urgence, le cas échéant.
  3. Aucune autre stratégie d'atténuation des risques n'est requise sur le site de vol intérieur au Centre Julien-Ducharme.
  4. Le club examinera ces règles au moins une fois par année.

### Règles SATP

Pour les membres exploitant des SATP sur ce site:

- 1) Tous les pilotes doivent se conformer au règlement de Club Aéromodéliste de l'Estrie (CADE)
- 2) Tous les pilotes doivent se conformer au règlement de MAAC.
- 3) Toutes les opérations de pré-vol ou d'assemblages doivent être effectuées dans la zone désignée.
- 4) Les accumulateurs (batterie) ne doivent pas être connectés aux modèles à moins que le modèle ne soit retenu dans la zone de préparation— sans exception.
- 5) La direction du décollage et de l'atterrissage et la configuration du trafic seront déterminées par les pilotes présents
- 6) L'exécutif du Club révisera ces règles au moins une fois par an.

### Procédures normales d'opération et règles de sécurité du site

1. Type de modèle; avion pour vol intérieur, hélicoptère 10'' de diamètre max., drone 12'' et moins;
2. Le port de lunette de sécurité est obligatoire pour toutes les personnes dans le gymnase;
3. Tous les pilotes sont regroupés le long du mur au centre du gymnase, ainsi tout le monde a le même angle de vue;
4. Des tables sont disposées de chaque côté de la ligne des pilotes pour déposer les modèles;
5. Le vol d'avions et d'hélicoptères/multi rotors se fera en alternance au 15 minutes. Donc AUCUN VOL D'AVIONS EN MÊME TEMPS QUE LES HÉLICOPTÈRES OU MULTI ROTORS ET VICE VERSA;
6. Toutes les inspections ou assemblages avant vol doivent être effectués dans la zone désignée.
7. Les batteries ne doivent pas être connectées à des modèles électriques à moins que le modèle ne soit retenu dans la zone de démarrage ou que le système de propulsion ne soit désactivé/désarmé ou autrement inopérant – sans exception.

8. La direction de vol des modèles, l'atterrissage et décollage et la configuration de la circulation seront déterminées par les pilotes en vol. Autant que possible, toute le monde vol dans le même sens pour éviter les collisions;
9. Le lancement à la main et le lancement à l'élastique doivent être effectués en accord avec tous les pilotes aux commandes – normalement d'un côté ou l'autre des postes de pilotage.
10. La récupération de l'ATP qui atterrit ou s'écrase dans la zone de vol se fera en accord avec tous les autres modélistes/pilotes aux commandes.

Ne volez pas ou n'utilisez pas un modèle directement au-dessus ou à proximité d'autres personnes récupérant un modèle. Faites le tour du gymnase en longeant le mur et aller chercher au plus court, éviter de rester dans l'aire de vol;

11. Les " observateurs " MAAC sont facultatifs sur notre site. Voici les procédures du site pour protéger les personnes à proximité :
  - a. Lorsqu'un membre ou une autre personne repère un spectateur qui pourrait entrer dans la zone de modélisme de manière dangereuse, il doit crier "SPECTATEUR" d'une voix forte.
  - b. TOUS les modélistes doivent immédiatement cesser les activités de modélisme dans cette zone et, si possible, atterrir / retourner à la zone des puits dès que possible en toute sécurité.
  - c. Lorsque la sécurité du spectateur n'est plus une menace, la personne qui a donné l'avertissement doit crier "TOUT EST CLAIR", ou les modélistes / pilotes peuvent prendre cette décision eux-mêmes, et reprendre les opérations/vol.

7) DIAGRAMME de la salle

